

Formations Portrait de territoire Villes Amies des Aînés

Première étape de la démarche Villes Amies des Aînés, le portrait de territoire constitue une condition préalable indispensable au bon déroulement des étapes suivantes. Il permettra de constituer un diagnostic pertinent, particulièrement du point de vue de l'usage des personnes âgées.

OBJECTIFS

Renforcer la connaissance des enjeux et objectifs de la démarche VADA. Repositionner le portrait de territoire par rapport aux différentes étapes de la démarche. Réfléchir aux premières étapes de mise en œuvre de la démarche dans son territoire. Bénéficier de clés de réussite pour la réalisation du diagnostic territorial dans le cadre d'une démarche d'adaptation du territoire au vieillissement.



CONTENU

La place du portrait de territoire dans les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés (VADA)

Objectifs du portrait de territoire

Coordonner le portrait de territoire

Quelles données au service du portrait de territoire ? Où les trouver ? Comment les exploiter ?

Données générales sur le territoire

Données thématiques

- Habitat
- Espaces extérieurs et bâtiments
- Transports et mobilité
- Information et communication
- Lien social et solidarité
- Autonomie, services et soins
- Culture et loisirs
- Participation citoyenne et emploi

Restitution du portrait de territoire Villes Amies des Aînés

PUBLIC CONCERNÉ

• Élus locaux : membres des conseils municipaux, des intercommunalités, des conseils départementaux et des conseils régionaux ainsi que les maires et présidents

• Professionnels : cadres territoriaux et chargés de mission (urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie), directeurs, cadres et chargés de mission des CCAS et CIAS, DGS des communes et intercommunalités

PRE-REQUIS Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale

Être engagé depuis peu ou être sur le point de s'engager dans la démarche Villes Amies des Aînés

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, travail en atelier, échanges et débats, mise à disposition de documents (rapports, textes de loi, ouvrages thématiques, etc.) et supports pédagogiques

